



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/16

Reçu en Préfecture le : 03/11/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 octobre 2016
D - 2016/415

Aujourd'hui 24 octobre 2016, à 10h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Mr Jacques Colombier présent jusqu'à 11h45

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Nicolas GUENRO

Attribution d'une subvention pour l'organisation d'un chantier formation ' Silver chantier ' . Adoption. Autorisation.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a fait du vieillissement une priorité de sa politique publique. Elle a choisi de s'appuyer sur la silver économie, l'économie au service des âgés, pour encourager les innovations qui vont nous accompagner dans notre avancée en âge et faire reculer la perte d'autonomie.

L'adaptation de l'habitat, neuf ou ancien, est un des leviers du maintien à domicile des seniors. Elle s'accompagne d'innovations technologiques auxquelles les entreprises du bâtiment doivent s'adapter, et les professionnels se former.

Domofrance et Logévie, spécialistes de l'habitat pour seniors, mettent en place un chantier formation qualification sous forme de « silver chantier ».

L'objectif est de faire découvrir la filière silver économie à une vingtaine de bénéficiaires qui vont acquérir et valider des compétences en peinture, plâtrerie et électricité.

Ils participeront notamment à :

- La rénovation du foyer d'une résidence autonomie,
- La fabrication d'un mur domotique, démonstrateur des solutions de maintien à domicile, outil de formation des électriciens.

La certification professionnelle « installer des systèmes automatisés » sera réalisée par My Olympe. Cette start up locale, spécialisée dans la silver économie, avait été présentée à nos partenaires lors de notre colloque silver économie et habitat de 2015.

Le Club Régional des Entreprises pour l'Insertion de Gironde (CERPI) sera la pierre angulaire du dispositif de mise en relation avec les entreprises pendant et après le silver chantier.

Un accompagnement des stagiaires à la recherche d'emploi sera prévu, en lien avec la Maison de l'emploi, pendant et à l'issue du chantier.

Le chantier démarrera en novembre 2016 pour se terminer en avril 2017.

Ce projet sera présenté lors du colloque « Silver Economie et Habitat » du 25 octobre prochain.

Le budget prévisionnel du silver chantier de l'édition 2016 est estimé à 237 400 euros (coût des matériaux inclus).

La Ville de Bordeaux soutient la mise en œuvre de ce chantier et versera une subvention d'un montant de 5 000 euros à l'association CREPI de la Gironde.

Cette dépense est prévue au budget 2016 sur l'opération P0740004, compte 6574, fonction 523, cdr : gestion DGSC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Mme Solène COUCAUD CHAZAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas BRUGERE